



DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 59
Nombre de procurations : 14
Nombre de votants : 73
Date de la convocation : 10 décembre 2021
Date de publication : 24 décembre 2021

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 153/21

Objet

Subvention au SDIS du Jura pour la reconstruction du centre d'incendie et de secours de Saint-Aubin

Secrétaire de séance

Jean-Paul CHAPIN

Rapporteur :

Jean-Yves ROY

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

P. Antoine, D. Bernardin suppléé par S. Duthu, P. Blanchet, N. Burtin, C. Bourgeois-République, S. Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P. Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, J.L. Croiserat, J.M. Daubigney, F. David, I. Delaine, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P. Fichère, J.B. Gagnoux, D. Gindre, J. Gruet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R. Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, M. Hoffmann, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, J. Lagnien, J.P. Lefèvre, J.L. Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pavvret, J. Péchinot, A. Pernoux, J.M. Rebillard, J.C. Robert, J.Y. Roy, T. Ryat, P. Sancey, G. Soldavini, J. Stolz, H. Thevenin, P. Verne.

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à I. Mangin, A. Borneck à A. Hamdaoui, J.P. Cuinet à S. Champanhet, C. Demortier à J. Péchinot, T. Gauthray-Guyenet à S. Calinon, D. Germond à C. Nonnotte-Bouton, I. Girod à J.B. Gagnoux, P. Jaboviste à S. Marchand, M. Mbitel à N. Jeannet, C. Monneret à J.M. Daubigney, F. Rigaud à A. Callegher, C. Riotte à J.L. Croiserat, P. Roche à J. Gruet, D. Troncin à G. Soldavini.

Conseillers absents non suppléés et non représentés :

J.L. Bonin, G. Ginet, N. Gomet, P. Jacquot, L. Jarrot-Mermet, C. Jeanneaux, O. Lacroix, A. Mathiot, H. Prat, E. Saget, P. Viverge.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole dispose de la compétence facultative « Incendie et Secours ».

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Jura a pour projet la reconstruction du centre d'incendie et de secours de Saint-Aubin. En effet, le bâtiment actuellement utilisé ne répond plus aux conditions d'exercice des missions des sapeurs-pompiers volontaires (sanitaires, vestiaires, salle de réunions...).

Les quatre communes défendues en 1^{er} appel sont les communes d'Abergement-la-Ronce, Aumur, Saint-Aubin et Saint-Loup soit une population d'environ 3 276 habitants.

Le centre de secours et d'incendie actuel compte 17 sapeurs-pompiers volontaires avec une moyenne de 150 sorties de véhicules par an soit 95 % de réponse à la sollicitation.

Pour la réalisation de ce projet, la commune de Saint-Aubin met à disposition du SDIS un terrain situé au croisement de l'Avenue de la Gare et de la Rue de la Goulotte.

La surface estimée pour ce futur projet est d'environ 500 m² décomposée comme suit :

- 200 m² pour un bâtiment couvert (un pôle commandement/administration, une zone d'intervention, des vestiaires, sanitaires, locaux techniques),
- 300 m² d'aire extérieure.

Le coût prévisionnel HT des travaux est estimé à 314 000 € (hors viabilisation, travaux d'adaptation du terrain, frais d'acquisition du terrain). La maîtrise d'ouvrage des travaux est assurée par le SDIS.

Ainsi, le plan de financement du projet est proposé comme suit :

Entité	Participation / Montant HT	Taux
SDIS du Jura	157 000 €	50,00 %
Commune de Saint-Loup	1 000 €	0,32 %
Communauté d'Agglomération du Grand Dole	156 000 €	49,68 %
TOTAL HT	314 000 €	100 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention de 156 000 euros au SDIS du Jura au titre de la reconstruction du centre d'incendie et de secours de Saint-Aubin,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce se rattachant à la présente délibération.

Fait à Tavaux,
Le 16 décembre 2021,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- SDIS du Jura
- Commune de Saint-Aubin

